

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 22 août 2023 à 18 heures 00 minutes
En Mairie

Présents :

Mme DURLA Jocelyne, Mme FANTINEL Françoise/Anna, M. GREGORIUS Gilbert, M. HENRY Pascal, M. KOCIAK Jean-Claude, Mme LANDOWSKY Sylvie, Mme NAGEL Annie, M. PEZZETA François, Mme TARGOSZ Patricia, M. TELLIER Olivier

Procuration(s) :

Mme DEVAUX Stéphanie donne pouvoir à M. TELLIER Olivier, Mme GOURY Anne-Marie donne pouvoir à Mme FANTINEL Françoise/Anna, Mme MANGEOT Nathalie donne pouvoir à Mme LANDOWSKY Sylvie

Absent(s) :

Mme KAZMIERCZAK Françoise, Mme SABBA Bériza, M. STRAPPAZZON Sylvain

Excusé(s) :

Mme DEVAUX Stéphanie, Mme GOURY Anne-Marie, Mme MANGEOT Nathalie, Mme THIRION-WATRIN Frédérique

Secrétaire de séance : Mme DURLA Jocelyne

Président de séance : M. KOCIAK Jean-Claude

Procès-verbal du conseil d'administration précédent : Approuvé

1 - Bilan financier du voyage sénior 2023 (délibération N°39.2023)

D'une manière générale, les personnes étaient très satisfaites du voyage et beaucoup de personnes souhaitent renouveler l'expérience l'année prochaine.
Le budget du voyage sénior a été présenté par M. TELLIER Olivier. Le coût final du voyage a été légèrement inférieur au coût prévu. Ce léger surplus dégagé a été injecté dans les caisses du CCAS.
32 aides ANCV ont été versées aux personnes éligibles.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour l'instant, aucune destination n'a encore été prévue pour 2024.

2 - Repas des anciens 2023 (modalités du repas, organisation de la distribution des invitations, RGPD... (délibération N°40.2023)

Le repas des séniors 2023 aura lieu le 8 octobre 2023 à la maison pour tous Georges Brassens. La date limite d'inscription est fixée au 15/09/2023. Le prix du repas pour les accompagnants et les élus est passé de 30.00€ à 35.00€ en raison de la hausse générale des tarifs.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Les invitations seront distribuées aux personnes éligibles dans les jours qui suivent.

De plus, après distribution des menus en papier à chacun, discussion et vote, le menu choisi pour le repas des anciens 2023 est le suivant :

1ère entrée : trio de verrines sur assiette ;
2ème entrée : Feuilleté de poisson blanc et ses petites crevettes ;
Trou mirabelle
Plat principal : Marcassin sauce chasseur aux champignons frais et ses gnocchis ;
Fromage et salade verte
Dessert : trio de verrines – fruit frais, entremet, île flottante.

Il sera d'un montant de 29.90€.

Information concernant la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) :

La mise en place d'un dispositif de Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) va être établie via un formulaire d'inscription à compléter et à déposer en mairie. Pour cela, une première communication va être établie dans le prochain TRIEUX-INFO. De plus, l'invitation au repas des séniors y fera également référence.

Le but est que la mairie et le CCAS soient autorisés à utiliser des données sur les habitants (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone...) afin de pouvoir transmettre diverses informations sur tout sujet : dispositif canicule, repas des anciens, colis des anciens...

3 - Colis des anciens 2023 (modalités du colis, organisation, RGPD...)

Le prix du colis alimentaire a été fixé au prix de revient du repas, à savoir 30.00€. Ils seront achetés au SUPER U de Fontoy, livrés courant de semaine 49 puis distribués dans la foulée.

Cependant cette année, il sera demandé à voir le colis ou à obtenir un échantillon avant l'achat final.

Par ailleurs, concernant la distribution, il sera demandé à ce que davantage de personnes aident à la distribution. Dans un souci d'équité, les rues de distribution seront imposées. Demande à tous est faite de rester coopératif afin que chacun ait reçu son colis la semaine avant Noël, soit semaine 51.

4 - Convention de partenariat avec EDF

Toujours dans le cadre de la RGPD, une convention de partenariat a été signée entre le CCAS de TRIEUX et EDF, s'inscrivant dans une démarche commune de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Dans ce contexte, le CCAS de TRIEUX prévoit avec l'appui notamment d'EDF :

- de permettre aux publics fragilisés de connaître les différents dispositifs et procédures d'aide en matière d'énergie, d'être informés et orientés vers les différents partenaires habilités à constituer ou à les aider à constituer des dossiers de demande d'aides ;

- de permettre aux habitants de TRIEUX en situation de précarité énergétique de bénéficier d'actions de prévention permettant la maîtrise des consommations d'énergies.

Le but est de transmettre à EDF les coordonnées de personnes en difficultés. Dans ce cadre EDF, qui contactera dans un premier temps le CCAS, pourra aider certaines personnes en proposant des tarifs préférentiels par exemple. Ensuite, le CCAS de TRIEUX contactera directement les personnes concernées.

La convention signée est jointe à ce procès-verbal.

5 - Activités du CCAS (gymnastique sénior, banque alimentaire, SNU...)

Le CCAS de TRIEUX est actif dans la mise en place d'activités, comme par exemple :

- la banque alimentaire : son rôle premier est la distribution de colis alimentaire établie un mercredi sur deux. Il y règne une bonne ambiance au sein de l'équipe et récemment une stagiaire y a été affectée. Il s'agit d'un Service National Universel dont le but est de s'impliquer, par exemple, dans la vie associative d'une commune. Une ouverture de mission de 80H00 a été établie. L'expérience sera très probablement renouvelée l'année prochaine.

Les dossiers des personnes éligibles à la banque alimentaire seront mis à jour dans les prochains mois.

- la gymnastique sénior : cette activité a été mise en place il y a 4 ans à TRIEUX. Elle est gérée par l'organisme SIEL BLEU en partenariat avec la conférence des financeurs qui finance cette activité à hauteur de 50,00%. Le reste est réglé par les participants directement. Les chèques pour l'année 2023 seront encaissés courant du mois de septembre.

La reprise de l'activité est prévue le lundi 28/08/2023. 14 personnes y sont inscrites pour l'instant. Les cours peuvent accueillir jusqu'à 15 personnes.

Le CCAS de TRIEUX a le souhait de mettre en place d'autres activités comme le permis de conduire des séniors dont le but est de procéder à une remise à niveau des connaissances du code de la route. Une demande d'intégration de cette activité sera prochainement établie.

6 - Questions diverses

La prochaine collecte de la banque alimentaire est prévue à la fin du mois de novembre.

Séance levée à 19H14

Fait à TRIEUX, le 28/08/2023
Le Président,

Jean-Claude KOCIAK

